



CENTRE DE  
MUSIQUE BAROQUE  
Versailles

Séminaire  
de  
recherche

# AcadéC : Les Académies de Concert en France au XVIII<sup>e</sup> siècle

Réseaux artistiques et de sociabilités,  
de diffusion des savoirs et des pratiques

## Responsables scientifiques

Bénédicte Hertz  
CMBV, CESR  
Thomas Vernet  
Fondation  
Royaumont

## Séance 2

Jeu. 08 fév. 2024  
9h30-17h30

Bibliothèque nationale  
de France - Site François  
Mitterrand



anr<sup>®</sup>  
agence nationale  
de la recherche

ROYAUMONT  
abbaye & fondation



DYPAC  
Dynamiques départementales  
de la culture

UVSQ  
UNIVERSITÉ  
DE VERSAILLES

université  
de TOURS



# AcadéC :

# Les Académies de Concert en France au XVIII<sup>e</sup> siècle

Réseaux artistiques et de sociabilités,  
de diffusion des savoirs et des pratiques

## **Responsables scientifiques**

**Bénédicte Hertz**

CMBV, CESR

**Thomas Vernet**

Fondation Royaumont

## **Intervenant(e)s**

**Ludivine Panzani**

Université de Lille, IRHiS

**Pauline Lemaigre-Gaffier**

UVSQ-Paris Saclay

**Stéphane Van Damme**

École normale

supérieure de Paris

**Pierre-Yves Beaurepaire**

Université Côte-d'Azur,

CMMC ; IUF

Les premières « Académies de musique » ou « Concerts » apparaissent dans les années 1710, et se développent de façon considérable entre 1720 et 1750. Elles se répartissent rapidement sur tout le territoire français, et constituent un phénomène majeur de la vie musicale, celui des premiers concerts en société. Caractérisées à leurs débuts comme « académies » à part entière, et s'affirmant par là même dans le mouvement académique général des sociétés savantes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, elles obtiennent rapidement un statut officiel, et se dotent d'une devise, d'un cachet et de règlements publiés.

En organisant un concert par semaine dans au moins une soixantaine de villes en France, les Académies de Concert ne sauraient rester cantonnées dans le rôle anecdotique où l'assigne une historiographie qui s'attache avant tout aux centres musicaux parisiens et versaillais. Elles se posent comme des lieux essentiels de production, d'exécution et de diffusion du répertoire musical français. Elles jouent un rôle majeur dans la vie de la cité par leur implication sans précédent dans les réseaux intellectuels et artistiques, leur action dans la diffusion de la musique, leurs relations avec les pouvoirs locaux et le pouvoir central. Affirmant une continuité avec les foyers artistiques de la fin du règne de Louis XIV, tout en prenant part plus largement aux réseaux académiques européens, l'Académisme musical français engendre un bouleversement sans précédent dans le paysage culturel de la France d'Ancien Régime. Le mouvement acte aussi l'avènement des premiers concerts publics, entraînant par là même une mutation sans précédent des espaces, des publics et des répertoires.

À la croisée des sociétés savantes et des entreprises de spectacles publics, ces institutions officielles sont mal connues. C'est là un nouveau champ d'étude que mène le CMBV, portant sur des cadres de créations originaux, un répertoire singulier et un patrimoine à découvrir.

Au terme de 18 mois d'un chantier d'identification et de collecte de sources d'archive (initié en février 2022), la première cartographie des Académies de musique de province fait aujourd'hui état d'une soixantaine d'institutions identifiées entre 1710 et 1770. La réflexion collective a posé en juin 2023 une première définition de l'Académisme musical développant, autour d'un modèle commun, des caractéristiques et temporalités propres.

Le projet AcadéC engage cette année (2023-2024) son second axe de réflexion, consacré aux réseaux des Académies de musique, qu'ils soient artistiques, académiques, administratifs, de diffusion de savoirs, du répertoire et des pratiques musicales. Le travail de redécouverte du répertoire musical et de collecte des archives se poursuit en parallèle ; ce dernier viendra nourrir une base de données interoperable et accessible à un large public.

Cette année sera jalonnée de 3 séminaires publics : 7 décembre 2023 (UVSQ - Paris Saclay), 8 février 2024 (Bibliothèque nationale de France - Paris) et 4 avril 2024 (CMBV).



**Suivez le projet sur le  
carnet de recherche  
Hypothèses :**

**<https://acadec.hypotheses.org/>**

Projet financé par  
l'Agence Nationale  
de la Recherche  
(ANR-21-CE27-0001-01)

9h30

Accueil des participants

10h

## Session des contributeurs

---

*Vie du projet  
Retour de collecte*

12h30

**Ludivine Panzani**

Université de Lille, IRHiS

*Sur les traces de l'Académie de musique de Nancy, une institution musicale au cœur du duché de Lorraine*

Session publique, accessible en visio-conférence

14h

## Session publique

---

Intervenant(e)s

**Pauline Lemaigre-Gaffier**

UVSQ-Paris Saclay

*Par en-bas et vue d'en-haut : pouvoir royal, initiatives locales et sociabilités culturelles au XVIII<sup>e</sup> siècle*

**Stéphane Van Damme**

École normale supérieure de Paris

*Musique, savoirs et académisme de Louis XIV à la Révolution*

**Pierre-Yves Beaurepaire**

Université Côte-d'Azur, CMMC ; IUF

*La Lyre maçonne. Quels liens entre sociabilités maçonnique et musicale au cours du premier XVIII<sup>e</sup> siècle ?*

17h30

### **Informations pratiques**

La session des contributeurs est réservée aux membres de l'équipe d'AcadéC. Il sera possible de suivre la communication de la session des contributeurs du matin (11h30-12h30) en visio-conférence et les communications de la session publique de l'après-midi (14h-17h30) en présentiel ou en visio-conférence.

Sur inscription obligatoire :

nathalie.berton-blivet@cncrs.fr / 06 03 82 13 86

La salle Colette étant située dans une zone à laquelle il n'est pas possible d'accéder sans badge de la BnF, nous vous donnons rendez-vous dans le Hall Ouest, en face de la sculpture Toi et moi de Louise Bourgeois, à proximité du café des Globes, 20 minutes au plus tard avant l'heure à laquelle le séminaire commencera.

#### **RDV - Session des contributeurs (équipe AcadéC)**

Départ collectif vers la salle Colette à 9h10.

Nathalie Berton-Blivet vous y attendra à partir de 9h.

#### **RDV - Session publique**

Départ collectif vers la salle Colette à 13h45.